

JUSSY-LE-CHAUDRIER

INFORMATIONS GENERALES

1.AVIS : Les vaccinations gratuites et recommandées seront effectuées le mardi 7 novembre 2017 à Sancergues de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 15h30 à la mairie. Les personnes intéressées doivent, dès à présent, s'inscrire à la mairie et se munir, si cela est possible, du carnet de santé ou de la carte de vaccination ainsi que de leur attestation de droits d'assuré social et leur carte vitale. Les séances sont gratuites.

2.Recensement militaire : les jeunes gens, filles et garçons, nés en octobre, novembre, décembre 2001 doivent se faire recenser en mairie à compter de leur seizième année. Apporter le livret de famille.

3.Avis sur les travaux du centre bourg : les rues impactées par les travaux d'enfouissement des réseaux seront circulables au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Lors des travaux sur la Place de l'Eglise, le stationnement des véhicules sera possible sur le parking du centre socio culturel pour les véhicules légers uniquement.

4. Informations sur les certificats d'immatriculation et permis de conduire : Plus aucune demande des certificats d'immatriculation et de permis de conduire ne sera acceptée en Préfecture à compter du 6 novembre 2017. Les démarches pour ces deux titres peuvent être réalisées directement sur internet depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone via la page d'accueil du site www.cher.gouv.fr ou www.ants.gouv.fr . Pour les usagers ne disposant pas d'un accès internet, 16 points d'accueil numérique gratuits sont à disposition dans le Cher [Préfecture du Cher ou Maison de Services Au Public (MSAP) à la mairie de Sancergues]. Des fascicules informatifs sont disponibles en mairie.